

Année académique 2025 - 2026

Département de la Santé et des Technologies Médicales

# Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: sante-montignieskine@helha.be

# 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

KINESITHERAPIE PROPRIOCEPTIVE							
Ancien Code	PAKN2B92KIN	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	CAKB2920						
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Joris MOLON (molonj@helha.be) Caroline ROUSSEAU (rousseauc@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

## 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'apprentissage des connaissances physiologiques du système proprioceptif, l'évaluation proprioceptive clinique et la rééducation neuro-musculaire proprioceptive. Elle propose une introduction théorique à la kinésithérapie proprioceptive en début de chaque TP, permettant par la suite de mettre ces différentes notions en pratique, dans le but de pouvoir proposer un traitement adapté et justifié.

Les différents intervenants sont Joris MOLON (molonj@helha.be) et Caroline ROUSSEAU (rousseauc@helha.be).

# Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Compétence 5 Assurer une communication professionnelle
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel
  - 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
  - 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
  - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

## Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, seul, de connaitre, comprendre et synthétiser les données élémentaires liées à la kinésithérapie proprioceptive ainsi que d'élaborer un protocole kinésithérapeutique en intégrant la dimension proprioceptive (compétences 1.1, 4.4, 5.1, 6.1, 6.2 et 6.3).

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

# 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN2B92KINA Kinésithérapie proprioceptive

12 h / 2 C

#### Contenu

Introduction théorique en début de chaque TP:

Physiologie, évaluation clinique et rééducation neuro-musculaire à partir de la proprioception (PNF, spécificités de la proprioception pour la personne âgée, le sportif...)

#### Partie pratique:

Bilans proprioceptifs, bases de la rééducation proprioceptive, découverte et utilisation du matériel spécifique, PNF et exploitation des appareils permettant de travailler la proprioception.

## Démarches d'apprentissage

Démarches réflexives aboutissant à diverses propositions de protocole de traitement proprioceptif.

Recherche d'exercices concrets en fonction de cas cliniques et/ou de régions corporelles abordés avec création d'une base de données pertinentes.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignants proposent les fondements de la rééducation proprioceptive et encouragent les étudiants à créer une "base de données" regroupant des bilans et des exercices. Ces exercices sont démontrés par les étudiants et soumis à l'approbation de l'ensemble du groupe.

#### Sources et références

#### **Livres:**

- La proprioception, le développement des qualités neuromusculaires au service de l'équilibre de Aurélien Broussal et Laurent Delacourt (2018) édition FFVB
- Effet de l'entrainement proprioceptif et de l'entrainement vestibulaire chez les personnes âgées asymptomatiques Barkha Khurana (2020) édition Notre Savoir
- Vade-Mecum facilitation neuromusculaire proprioceptive : concept, Schémas globaux et brisés, schémas du tronc Christian Callens (2018)
- Rééducation neuro-musculaire à partir de la proprioception. Viel, Ogishima. Edition Masson.

#### Articles:

- Le Cavorzin, Ph. : Neurophysiologie de la fonction proprioceptive et récupération postlésionnelle ; Kinésithérapie la Revue 2012 ; 12(128-129) : 7-14.
- Bruyneel, A-V. : Réflexion sur les tests d'évaluation clinique de la proprioception à partir d'une revue de la littérature ; Kinésithérapie la Revue 2013 ; 13(143) : 36-44.
- Génot, Cl.: Tests d'évaluation de la fonction proprioceptive ; Kinésithérapie Scientifique 2012 ; 12(128-129) : 29-33.
- Terrier, R., Picot, B. et Forestier, N. ; Le contrôle moteur et la protection articulaire de la cheville ; Kinésithérapie la Revue 2012 ; 534 : 55-58.
- CERIOLI, A., PHILIPPEAU, D., BARETTE, G., BARILLEC, F. et DUFOUR, X. : Proprioception du rachis cervical : une approche actualisée ; Kinésithérapie Scientifique 2013 ; 541 : 11-18.
- CROUZET, E., PINSAULT, N., CUISINIER, R., VAILLANT, J. et VUILLERME, N. : Proprioception du rachis lombal : incidence e la recherche en masso-kinésithérapie sur la pratique quotidienne ; Kinésithérapie Scientifique 2012 ; 536 : 53-56.
- LINARES, R., MICALLEF, J-P. et MARIN, L. : L'entrainement proprioceptif améliore l'équilibre des véliplanchistes olympiques ; Science et Sports 2012 ; 27 : 283-292.
- STEENSTRUP, B., BEHAGUE, L. et QUEHEN, M. : Rééducation posturale avec le jeu virtuel Wii en pelvipérinéologie :

pourquoi pas ?; Kinésithérapie la Revue 2015; 15(160): 45-50.

- LAGACHE, H. : Rééducation neurologique par stimulation vibratoire transcutanée ; Kinésithérapie Scientifique 2015 ; 564 : 33-39.
- CREPON, F. et ROLL, J-P. : Stimulation vibratoire transcutanée Rééducation proprioceptive vibratoire, posture et locomotion ; Kinésithérapie Scientifique 2015 ; 569 : 49-55.
- MARREIRO, A., DUC, S. et KEYSER, B. : Effet d'un entrainement propriométrique sur l'activité musculaire du membre inférieur lors du maintien de positions extrêmes de stabilité ; Kinésithérapie Scientifique 2015 ; 569 : 29-35.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des support reprenant les bases des notions théoriques et la structure des TP seront mis à disposition sur la plateforme ConnectED HELHa. Ces supports devront être complétés par les notes des étudiants et les photos/vidéos de leurs exercices.

## 4. Modalités d'évaluation

#### **Principe**

Cette AA sera évaluée en 2 parties

- Evaluation écrite concernant la théorie (50% cote finale)
- Evaluation par projets vidéos sur base de cas cliniques (50% cote finale)

Concernant les vidéos : les étudiants devront poster 3 vidéos sur ConnectED, MAXIMUM 2 semaines après leur dernier TP. En cas de non-publication de ces 3 vidéos, une cote de 0/20 leur sera attribuée pour cette partie. Une seule de ces 3 vidéos sera choisie de façon aléatoire et évaluée. Cela correspondra à la cote concernant l'évaluation "projets".

L'étudiant aura la possibilité de gagner des points bonus lors des TPs, en interpellant les enseignants pour leur proposer un ou plusieurs exercices pertinents concernant leur cas clinique. Ces points bonus seront ajoutés à la cote d'évaluation "projets" (sur base des vidéos).

Les modalités concernant les vidéos et leur évaluation seront expliquées lors des TPs.

Attention : pour le Q3, les vidéos devront être postées au plus tard le 1er septembre.

## **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	50	Prj	50
Période d'évaluation			Exe	50	Exe	50

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

## Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).